

Document de Pierre Puissant

Retranscrit de l'original par Patrick Claude de l'association au pied du mur à Mallefougasse

Le 15 mars 2017

Droits de succession de Jacques Tiran le 26 mai 1860

Succession entre époux et personnes non parentes de Tiran Jacques décédé à Mallefougasse le 2 avril 1860, échue pour un huitième à Prosper Gaubert neveu de sa femme, cultivateur à Mallefougasse, et pour le surplus à ~~Elisabeth~~ Françoise Gaubert sœur de sa femme, épouse de Gaubert Claude cultivateur à Mallefougasse, Gaubert Elisabeth, veuve du défunt est usufruitière à tous ses biens, ainsi que le tout résulte d'un testament reçu Gorde notaire à Saint Etienne le 8 mai 1858.

Immeuble à Augès :	750 francs		
Usufruits :	380	à 9%	11.40 francs
Le 1/8	93.75	100 à 9%	9.00 francs
7/8	656.25	660 à 9%	59.40 francs
			Total 79.80 francs
			Décime 7.98 francs
			Total général 88.13 francs

Reçu de Gaubert Claude, cultivateur à Mallefougasse, la somme de quatre-vingt-huit francs treize centimes, montant des droits de succession ci-dessus détaillés.

Peyruis le 26 mai 1860

Le receveur de l'enregistrement et des domaines

L Castellou